

# CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI 2023

## LISTE DES DELIBERATIONS

*Code général des collectivités territoriales - article L2121-25*

Le seize mai deux mille vingt-trois à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle communale de la Mairie, Place de l'Europe, sous la présidence de Monsieur Patrick GAULTIER, Maire de Renazé.

**Étaient présents** : Patrick GAULTIER, Dorinne BALOCHE, Claude PAILLARD, Mireille BEDOUET, Damien DESERT, Romain BRETON, Thierry CHEVALIER, Hervé VIGNERON, Sophie BALLU, Lucinda GONCALVES MENNEGUERRE, Philippe PELLUAU, Christelle EVAÏN, Sophie DESMIER, Roger RICARD, Sonia GUIOULLIER, Loïc LACROIX, Aude LECLERC-VOUAUX, Claude JUGE.

**Étaient absents ou excusés** : Sylvine GAULTIER, Isabelle LAUNAY, David HOCDE, Norbert LIVENAIS, Armelle JOLYS.

M Roger RICARD est porteur d'un pouvoir de M David HOCDE.

Mme Sonia GUIOULLIER est porteuse d'un pouvoir de Armelle JOLY.

M Claude PAILLARD est porteur d'un pouvoir de M Romain BRETON jusqu'à la délibération n°2023-069 sur la convention d'occupation précaire avec la société MENE.

Mme Mireille BEDOUET est porteuse d'un pouvoir de Mme Isabelle LAUNAY.

M Patrick GAULTIER est porteur d'un pouvoir de M Norbert LIVENAIS.

M. le Maire constate que le conseil réunit les conditions pour délibérer valablement et ouvre la séance.

M. Thierry CHEVALIER est élu secrétaire de séance.

### **FINANCES**

#### **2023 – 061 : FINANCES – DECISION MODIFICATIVE N° 1 – BUDGET GENERAL**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **URBANISME**

#### **2023 – 062 : APPROBATION DE LA DECLARATION DE PROJET N°1 EMPORTANT MISE EN COMPATIBILITE DU PLAN LOCAL D'URBANISME**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **SUBVENTIONS**

#### **2023 – 063 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE AU FLOORBALL**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **2023 – 064 : ADHESION - FONDATION DU PATRIMOINE**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **PETITE VILLE DE DEMAIN**

### **2023 – 065 : DEMANDE DE SUBVENTION - FONDS VERT**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **2023 – 066 : COMPOSITION DU JURY POUR LE CHOIX DES BUREAUX D'ETUDES**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **VOIRIE**

### **2023 – 067 : RUE DES POMELINS – ACHAT DE TERRAINS**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **ECONOMIE**

### **2023 – 068 : DISSOLUTION DU BUDGET ANNEXE « ATELIERS INDUSTRIELS »**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **2023 – 069 : CONVENTION D'OCCUPATION PRECAIRE AVEC LA SOCIETE MENE**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **2023 – 070 : VENTE DE TERRAIN A M. ET MME BARON – RUE DE L'EGLISE**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **BATIMENTS**

### **2023 – 071 : CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LA TOITURE DU BOULODROME A LA SOCIETE SOLAIRE BLEU – CENTRALE PHOTOVOLTAIQUE DE PRODUCTION D'ELECTRICITE**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **2023 – 072 : VENTE DES IMMEUBLES - 9 ET 11 RUE PIERRE GEMIN**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **2023 – 073 : AMENAGEMENT DU CENTRE SOCIAL : PARTICIPATION AUX FRAIS DES BUREAUX D'ETUDES ENTRE LA COMMUNE ET LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRAON**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

### **2023 – 074 : LOCATION LOGEMENT - 12 RUE DES SPORTS**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

**AFFAIRES GENERALES**

**2023 -075 : PENALITES POUR MENAGE DANS LES SALLES SUITE A LOCATION**

La délibération est adoptée à l'unanimité des membres présents.

\*\*\*

*Affichée et mise en ligne le vendredi 2 juin 2023.*

**Le Maire,  
Patrick GAULTIER**